



PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Vesoul, le 14 octobre 2019

**Communiqué de presse**

**Sécheresse : le département de la Haute-Saône descend au niveau « alerte »**

Les dernières précipitations, très hétérogènes sur le département, améliorent la situation de la sécheresse mais lentement :

- l'indice d'humidité des sols reste bas pour la saison,
- les débits des cours d'eau sont faibles, voire très faibles sur l'ouest du département,
- le niveau des nappes remonte peu.

L'alimentation en eau potable reste localement en tension et de nombreuses communes nécessitent encore des approvisionnements par camion citerne.

Le Préfet, au regard des conditions météorologiques plus favorables, a donc décidé de ramener l'arrêté du niveau « alerte renforcée » au niveau « alerte », et de maintenir un certain nombre de mesures. Les plans d'eau sont notamment concernés : les vidanges restent interdites et ceux en dérivation ne doivent pas être alimentés (prises d'eau interdites).

La levée de certaines mesures ne signifie pas la fin des difficultés liées au manque d'eau. En effet, si des pluies continues ne viennent pas recharger les nappes, la pénurie ponctuelle d'eau pourrait perdurer.

Au-delà des mesures saisonnières, la préservation de la ressource en eau est un enjeu de société prioritaire, pour lequel de nouveaux comportements sont à rechercher.

**CONTACT PRESSE**

Julie LANTOINE  
03 84 77 70 12  
[julie.lantoine@haute-saone.pref.gouv.fr](mailto:julie.lantoine@haute-saone.pref.gouv.fr)

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAONE  
BP 429 – 70013 VESOUL CEDEX – Tel. : 03.84.77.70.00/Fax : 03.84.76.49.60  
Courriel: [prefecture@haute-saone.gouv.fr](mailto:prefecture@haute-saone.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : [www. Haute-saone.gouv.fr](http://www.Haute-saone.gouv.fr)